



La Commission américaine internationale pour le commerce (USITC) a tranché jeudi que les importations de bois d'œuvre canadiens portent préjudice à leurs concurrents américains.

Les représentants de l'agence américaine ont voté pour déterminer que le bois d'œuvre canadien est bel et bien subventionné et vendu aux États-Unis à un prix moindre que sa valeur réelle sur le marché, peut-on lire dans un communiqué publié jeudi.

[Lire la suite de l'article](#)

Source : Le Journal de Montréal